

VIIe congrès de l'Association française de science politique

Lille, 18, 19, 20 et 21 septembre 2002

Table-ronde n°1

« La mondialisation »

Sous la direction de Josepha Laroche

Un trou noir dans la mondialisation : le risque environnemental global*

Marie-Claude Smouts
CERI-FNSP-Paris

La mondialisation est souvent décrite comme la compression du temps et de l'espace. Dans le domaine environnemental, la mise en relation brutale d'échelles différentes jusque-là séparées a entraîné des risques inédits et une interrogation de fond : la planète Terre pourra-t-elle s'adapter aux changements brutaux que l'homme lui fait subir sans que des destructions irréversibles en arrivent à menacer la vie humaine¹?

Dès 1986, Ulrich Beck l'annonçait dans son ouvrage tonitruant, nous sommes entrés dans la " société du risque " et la menace est globale : " On observe une tendance à la globalisation qui touche la production *et* la reproduction et transcende les frontières des Etats-Nations. On voit donc apparaître des *menaces globales trans-nationales et non* spécifiques à une classe sociale déterminée, qui s'accompagnent d'une dynamique sociale et politique nouvelle ".² Un an plus tard, sur le mode plus feutré qui convient à une commission des Nations Unies, la Commission Brundtland chargée de préparer le premier Sommet de la Terre donnait raison au sociologue allemand en faisant de l'établissement d'un programme planétaire d'évaluation des risques une priorité mondiale. Elle déclarait urgent d'" identifier les menaces critiques pour la survie, la sécurité et le bien-être des populations, au niveau mondial ou régional ; d'évaluer les causes de ces menaces et leurs conséquences probables sur le plan humain, économique et écologique et de publier ces estimations à intervalles réguliers; de fournir des avis et propositions autorisés sur ce qu'il conviendrait de faire pour éviter ou réduire ces menaces, voire s'y adapter (si possible); de fournir des sources additionnelles de

* Une version remaniée de cette contribution paraîtra dans les *Mélanges en l'honneur de Pierre Hassner* sous la direction d'Anne-Marie Le Gloannec.

¹ En 1990, Claude Allègre peu suspect de sensiblerie écrivait lui-même : " Les hommes menacent leur planète et tendent à perpétrer un gigantesque suicide collectif dont nul ne réchappera ", *Economiser la planète*, Paris, Fayard, 1990, p. 7.

² Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001, p. 26-27. Titre original : *Risikogesellschaft*. (Italiques dans le texte).

renseignements et d'appui aux gouvernements et aux organisations intergouvernementales dans la mise en œuvre de politiques et de programmes élaborés pour y faire face ”³.

Au début des années 1990, un certain nombre d'ONG et d'institutions spécialisées de l'ONU poussaient à repenser la politique internationale en fonction des risques nouveaux engendrés par la “ modernité ” (notion jumelle de “ mondialisation ” pour de nombreux auteurs, de Giddens à Appadurai) . Dans un gigantesque *happening*, la Conférence de Rio (1992) semblait ouvrir une ère nouvelle en consacrant un nouveau concept (le développement durable), de nouvelles conventions (sur le réchauffement climatique, la biodiversité, la désertification), de nouveaux modes d'action (les agendas 21), la reconnaissance de nouveaux acteurs (les *major groups*). Tout était en place pour que l'ensemble de la communauté internationale reconnaisse les risques écologiques encourus par la planète Terre et décide collectivement des mesures urgentes pour y remédier.

Dix ans plus tard, le deuxième Sommet de la Terre s'est ouvert à Johannesburg dans un contexte de pessimisme généralisé. On en prédisait l'échec avant qu'il ait commencé. Qu'il s'agisse de la hiérarchie des sujets à traiter, des mesures à prendre en priorité, et de l'opportunité même d'une démarche multilatérale, aucun accord n'était en vue. Rien de solide n'a été obtenu sinon ce constat lucide, vivement applaudi : “ Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ”.⁴

Au début du XXIème siècle, les risques environnementaux globaux ressemblent aux trous noirs de l'espace sidéral, ces objets théoriques chargés d'une gravité si forte qu'ils ne rayonnent pas. On sait qu'ils sont là, énormes, puissants, mais on ne peut pas les représenter. Leur densité et leur attraction extrêmes en font des objets inconcevables.

La nature des risques environnementaux globaux

Dès le XIXème siècle, la possibilité que l'action humaine sur la géophysique du globe fasse courir des “ dangers ” à l'humanité a été évoquée, souvent par des géographes, en particulier par George P. Marsh dont l'ouvrage fondateur *Man and Nature ; or physical geography as modified by human action* (1864) décrit point par point les effets de l'activité humaine sur la forêt, l'eau, les espèces animales et végétales, les espaces côtiers, etc. Dans les années 1960, la notion de “ capacité de charge ” de la planète (*carrying capacity*) était volontiers brandie par ceux qui s'inquiétaient de l'explosion démographique dans les pays en développement. Depuis les années 1970, un courant de pensée très présent, et de tradition ancienne, attire l'attention sur “ les limites physiques de la croissance ” et sur le rythme d'épuisement d'une “ dot ” que la biosphère a mis des millions d'années à transmettre à l'humanité et que celle-ci est en train de détruire à une cadence accélérée⁵.

Les risques environnementaux globaux sont ceux qui peuvent causer des dommages irréversibles aux systèmes naturels qui font vivre l'espèce humaine : l'atmosphère, l'eau, les sols et les êtres vivants⁶. Ils ont trois caractéristiques : leur liste évolue en permanence et

³ Commission mondiale pour l'environnement et le développement, *Our common future*, Oxford, Oxford University Press, 1987, p. 325.

⁴ Discours de Jacques Chirac à Johannesburg, le 2 septembre 2002.

⁵ Sur cet aspect de la pensée écologique voir les travaux de Dominique Bourg, en particulier “ De l'écologie à l'écologie politique ”, La documentation française, Cahiers français n°306, *Enjeux et politiques de l'environnement*, janvier-février 2002, p. 43-49.

⁶ Nous empruntons à l'ouvrage de Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel, *Parer aux risques de demain. Le principe de précaution*, Paris, Seuil, 2001, p. 36 le rappel de deux définitions classiques dans la science des risques. L'une est abstraite et “ objective ” : “ Le *danger* est la tendance d'un système à engendrer un ou plusieurs accidents...Le *risque* est la mesure du danger. En combinant par multiplication les deux dimensions du danger : sa probabilité et sa gravité, le risque donne une mesure synthétique du danger ”. L'autre fait plus de place aux acteurs et facteurs humains. Elle est proposée par Anthony Giddens à partir de l'étymologie latine

s'allonge d'année en année ; ils sont liés entre eux et font système ; leur configuration brouille la distinction classique et bien commode entre local, régional, mondial. La combinaison de ces caractéristiques renforce l'image d'une *société totale* engagée dans une évolution autodestructrice propre à engendrer la peur.

Des priorités fluctuantes

Pour une génération de penseurs de l'écologie, le premier choc s'est produit en 1945, avec la découverte simultanée des camps d'extermination et de la bombe atomique. Serge Moscovici a écrit de belles pages sur le désarroi de cette génération qui avait vu " proliférer une culture de la mort ", " au point qu'on arrivait à se demander si la modernité n'était pas devenue un non-sens lorsqu'elle aboutissait, indifférente, aux deux figures de la mort : les camps de concentration et le champignon atomique qui dessinaient en même temps les contours de leur grimaçante réalité ".⁷ Depuis 1945, on sait de façon certaine que l'humanité a la capacité de s'autodétruire et d'éteindre toute vie sur la planète. Le risque nucléaire a été longtemps le risque global le plus dénoncé. " L'hiver nucléaire " est, par excellence, le risque écologique majeur. Pourtant, en dépit de Tchernobyl, du volcan indo-pakistanaï, et du fait qu'aucune solution faisant l'unanimité n'a encore été trouvée pour la gestion des déchets nucléaires, le risque nucléaire n'est plus évoqué aujourd'hui comme risque environnemental global que par une poignée d'écologistes. Les populations semblent s'en accommoder, à condition que ni les centrales nucléaires ni le stockage des déchets ne soient dans leur voisinage immédiat. Le réflexe NIMBY (*not in my backyard*) tient lieu de contestation. Bien plus, on assiste à un " verdissement " du nucléaire⁸ illustré de façon caricaturale par Roselyne Bachelot le jour de son entrée en fonction au ministère de l'Ecologie et du Développement durable, par une phrase qui restera dans les annales: " l'énergie nucléaire est la moins polluante de toutes les énergies ". (Ô mânes d'Hiroshima et de Nagasaki, victimes de Tchernobyl, riverains de la mer de Barents !)

Aujourd'hui, " les risques du jour "⁹ sont autres. Le plus médiatisé est le réchauffement climatique. Parce que les USA lui consacrent des millions de dollars de recherche, parce qu'un panel international de plusieurs milliers de scientifiques fait régulièrement rapport (le GIEC¹⁰), parce que l'ensemble des disciplines scientifiques s'est mobilisé sur ce thème (à l'exception notable de la science politique française), parce que la fréquence accrue des catastrophes météorologiques (inondations, sécheresses, tornades) amène les populations à établir un lien de cause à effet, parce que les compagnies d'assurance s'inquiètent du nombre de grandes catastrophes naturelles trois fois plus élevé dans les années 1990 que dans les années 1960 et de pertes économiques multipliées par neuf¹¹, parce que la question de l'énergie et celle du pétrole sont le véritable enjeu des négociations internationales sur le climat et que le président américain y joue à merveille son rôle de vilain, l'effet de serre intéresse les médias. Certes, pas au point d'inciter leurs lecteurs et auditeurs à s'interroger sérieusement sur leur responsabilité individuelle dans l'émission de la vapeur d'eau et du gaz carbonique et à remettre en cause leurs pratiques de consommation, de transport et de loisir

reselum : ce qui coupe. Le " risque " est alors tout événement dommageable susceptible de modifier brutalement et de façon imprévue un état de choses.

⁷ Serge Moscovici, *De la nature. Pour penser l'écologie*, Paris, Métailié, 2002, p. 9-11

⁸ Bien décrit par Emmanuelle Mülhenhöver dans sa thèse en cours de publication, *Origines, fonctions et trajectoires de l'argument environnementale en politique étrangère*, IEP de Paris, novembre 2001.

⁹ Expression utilisée par Jeanne et Roger Kasperson pour désigner le risque choisi sur une liste en permanente évolution pour être mis en scène à un moment donné en l'isolant des autres facteurs de risque. Jeanne X. Kasperson et Roger E. Kasperson (ed.), *Global Environmental Risk*, Londres, Earthscan, 2001, p. 13.

¹⁰ Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique, IPCC en anglais.

¹¹ Munich Re, Topics : Annual review of natural catastrophes, Munich, Münchenster Rück, 1999; Topics 2000: Natural Catastrophes – The Current Position, Special Millenium Issue, Munich, Munich Re group, 2001.

(dans les pays riches, le voyage de huit jours aux Maldives fait partie des droits de l'homme), mais suffisamment pour essayer d'initier leur public aux phénomènes de séquestration du carbone et mécanismes de développement propre.

Le changement climatique reste inscrit sur l'agenda diplomatique. A Johannesburg, la question de la production et de la maîtrise de l'énergie était, en principe, sur l'agenda des négociations. Le gouvernement américain soutient, lui, qu'il n'y a rien à négocier hormis, à la rigueur, les modalités de la politique énergétique dans les pays en développement.

Le second "risque du jour" est l'eau, sa raréfaction, ses pollutions, les dimensions économique, sanitaire et potentiellement belligène de cette ressource en diminution. Pourquoi l'eau ? Pas seulement parce que la question intéresse un milliard d'êtres humains qui n'ont pas accès à l'eau potable mais parce que le sujet ne donne pas lieu à des controverses scientifiques, qu'il est bien identifié et qu'il intéresse les pays riches et leurs entreprises. Le secteur de l'eau est particulièrement propice à l'application de l'idéologie libérale qui surplombe toutes les négociations internationales environnementales et de ses recettes habituelles: partenariat public-privé dans la gestion des ressources naturelles, implication décisive des entreprises dans le développement durable et la fourniture de biens collectifs, définition claire des droits de propriété.

Curieusement, la diminution des terres arables et l'altération des fonctions essentielles des sols sont fort peu évoquées. Est-ce parce que les engagements pris à Rio dans la convention sur la lutte contre la désertification n'ont pas été honorés ou parce que la question de la terre est partout sensible et que les Etats ne souhaitent pas voir discuter leurs pratiques culturelles ? Près de la moitié des sols aujourd'hui cultivables sont détériorés. L'usage démesuré des engrais et l'irrigation excessive n'épargnent aucun continent (elles ont tué la mer d'Aral et provoqué le plus grand désastre écologique dû à l'homme de tous les temps). La situation déjà critique dans de nombreuses régions d'agriculture intensive posera de sérieux problèmes pour la production alimentaire et l'ensemble du secteur agricole d'ici une vingtaine d'années. Depuis le Congrès mondial des sciences du sol (Montpellier 1998), les pédologues ne cessent de mettre en garde contre un risque aussi lourd pour l'avenir du globe que peut l'être le réchauffement climatique. Leurs avertissements ne sont pas suivis. Ils restent dans leur rôle d'experts sans accéder au statut de "lanceurs d'alerte"¹². Sur la liste des risques sérieux pour l'ensemble de la planète fortement médiatisés, figurent pêle-mêle la déforestation dans les pays tropicaux, la disparition accélérée des stocks de poissons dans toutes les mers du globe (dans l'océan Atlantique les prises ont chuté de moitié depuis 1950 alors que l'activité de pêche a triplé) et, de façon générale, la diminution des ressources renouvelables sur la terre.

Le risque le plus grave et le plus immédiat est probablement celui de la réduction massive du nombre des espèces végétales et animales : "En manipulant les autres espèces et en réduisant de façon drastique le nombre de celles cultivées ou élevées, l'espèce humaine a accéléré le processus de l'évolution au point que ses effets se sont littéralement inversés : au lieu de l'innovation évolutive, ces manipulations entraînent des extinctions en cascade"¹³.

D'année en année, des risques nouveaux pour la santé humaine et l'équilibre des écosystèmes sont mis en évidence et s'ajoutent à la liste : la résistance nouvelle des bactéries aux antibiotiques, les effets sur la fécondité masculine d'un certain nombre de substances chimiques présentes dans la chaîne alimentaire (pseudo-hormones, oestrogènes), l'apparition de nouvelles maladies et de nouveaux virus, l'invasion d'espèces végétales non locales ("algues tueuses"), la résistance aux pesticides, la dangerosité potentielle des OGM. Jusqu'à

¹² Pour une sociologie de l'alerte, voir le travail important de Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs, Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1999.

¹³ Jean-Paul Deléage, "L'environnement au vingtième siècle", *La Pensée*

l'essence même de l'espèce humaine qui est mise en question par le progrès des biotechnologies et les possibilités de clonage. L'altération du genre humain due aux possibilités de manipulations génétiques fait désormais partie des "risques technologiques" majeurs.¹⁴

Une intéressante étude internationale comparative destinée à établir une hiérarchisation des risques environnementaux tels que les conçoivent les scientifiques fait apparaître, ce qui n'étonnera pas, le poids des spécificités culturelles et des situations vécues dans les représentations du risque : en Amérique du Nord, en Europe de l'Est ou en Asie du Sud, les mêmes risques sont identifiés mais leur hiérarchie dans les préoccupations est très différente. Le réchauffement climatique vient en tête sur le continent américain ; la pollution de l'eau, les risques industriels et la sécurité nucléaire sont au premier rang à l'Est de l'Europe ; les problèmes de ressources en eau, de dégradation des sols et les questions de santé (maladies hydriques, nouveaux virus) sont au centre des préoccupations en Asie¹⁵.

Une configuration systémique

Les divergences de perceptions de la menace combinées à l'inflation continue des risques environnementaux rendent impossible un consensus mondial sur les priorités¹⁶. L'inscription sur l'agenda diplomatique se fait de façon aléatoire, en fonction des événements, des opportunités économiques, de l'influence de tel ou tel groupe d'ONG, des jeux politiques. La définition des objectifs à atteindre et des moyens à prendre pour réduire les menaces par une action collective est d'autant plus difficile que chacun des sujets fait l'objet de discussions techniques menées par des fonctionnaires spécialisés dans des instances séparées alors que tous les domaines sont reliés entre eux : la pression sur les ressources naturelles, l'effet de serre, la déforestation, le stress hydrique, les pollutions chimiques, l'érosion des sols, les effets génétiques forment des boucles de rétroaction que seule une volonté politique forte et des mesures drastiques pourraient arrêter. Les grandes conférences comme celle de Johannesburg devraient avoir pour fonction de redonner un sens politique à ce système en replaçant chaque facteur de risque dans un contexte global, en démêlant les causes et les conséquences, les ramifications et les synergies. L'effort est tenté dans les forums parallèles. Il ne franchit pas les limites du discours savant et des débats militants. Les responsables politiques sont incapables de le prendre en charge, comme si l'immensité de la révolution qu'il faudrait accomplir les paralysait.

Pourtant, le sentiment est de plus en plus répandu que tout est lié, que les risques sont cumulatifs et augmentés par la circulation des marchandises, par les phénomènes d'échanges et d'interdépendance économique, par l'homogénéisation des modes de consommation, en un mot, par la mondialisation. Les métaux toxiques et contaminants chimiques disséminés dans l'eau, le sol, les végétaux, la nourriture du bétail ou des poissons d'élevage en un point du globe se retrouvent dans les mets consommés à l'autre bout de la terre. En vue de pénétrer le secteur de l'alimentation des volailles sur un marché européen traumatisé par l'affaire des farines animales, des entreprises pénètrent dans la forêt indonésienne, coupent les arbres pour laisser place à d'immenses plantations de palmier à huile qui donneront, entre autres, des granulés végétaux riches en protéines pour l'alimentation animale, tout cela au mépris des

¹⁴ Voir Dominique Bourg et Jean-Louis Ermine, "Les risques technologiques : un essai de typologie", *Les Cahiers du PROSES*, n°4, Paris, Sciences po, p. 10-11.

¹⁵ Pour une présentation de cette enquête voir Jacques Theys, "Les grands problèmes d'environnement : la vision des scientifiques", La documentation française, Cahiers français n°306, *Enjeux et politiques de l'environnement*, janvier-février 2002, p. 3-8.

¹⁶ "Nous sommes aujourd'hui en présence d'un véritable catalogue de dangers naturels que médias ou hommes politiques développent alternativement à des rythmes et selon des priorités dont les motivations sont d'ailleurs souvent assez obscures", Claude Allègre, *Economiser la planète, op. cit.*, p7-8.

villageois, de leur cadre de vie, de leur droits traditionnels, et bien sûr, d'une forêt naturelle parmi les plus belles au monde. Lorsque la famine menace en Afrique australe, les Etats-Unis en profitent (comme ils l'ont toujours fait¹⁷) pour écouler leurs excédents céréaliers mais, en 2002, il s'agit de maïs génétiquement modifié et l'aide alimentaire vient opportunément servir la propagation des OGM auxquels répugne encore une grande partie de la planète. De telles illustrations se trouvent à l'infini. Plus aucun domaine de la vie humaine et de la nature n'échappe à la circulation planétaire des risques liés directement ou indirectement à la pression sur les ressources naturelles (mers, sols, eau, diversité des espèces), aux conséquences des émissions anthropiques des gaz à effet de serre, aux biotechnologies. Les menaces se cumulent et entrent en synergie.

Les distinctions faites parfois entre risques exogènes (dus à la nature et à la fatalité) et risques endogènes (dus à l'activité humaine), entre risques traditionnels (aléas climatiques, désastres naturels, épidémies, incendies urbains) et risques technologiques se trouvent brouillées. Dans nombre de pays en développement les sociétés sont confrontées à tous ces risques à la fois. Sur le plan sanitaire, par exemple, elles souffrent toujours d'affections traditionnelles auxquelles s'ajoutent des affections "modernes" dues à la pollution chimique, à de nouveaux types d'accidents, à la propagation du sida, si bien que l'on parle de "transition du risque" (*risk transition*)¹⁸. Le sort de la paysannerie chinoise aujourd'hui en donne une illustration tragique.

Du local au planétaire, continuum et effet boomerang

En principe, pour évaluer et prévenir un risque environnemental, le niveau d'analyse et d'action pertinent est celui du lieu où sont réunies les conditions de probabilité pour qu'un dommage se produise. Ce niveau reste essentiel mais il est devenu insuffisant. Les risques environnementaux globaux ont la particularité d'être simultanément locaux et planétaires. Ils se manifestent de façon différente selon les lieux et les moments, tout en liant les espaces et les êtres dans un même destin. Dans le domaine climatique, par exemple, il est établi que l'accumulation de petites modifications locales peut avoir des répercussions considérables pour la sécurité et le bien-être à l'échelle planétaire¹⁹. Un phénomène "régional" comme le nuage de pollution *Asian brown haze*²⁰ peut traverser en une semaine la moitié de la planète.

Les risques environnementaux globaux sont des "risques différés cumulatifs"²¹. Ils naissent de l'accumulation dans les écosystèmes de polluants variés produits par l'activité humaine qui finissent par perturber la biosphère, "cette région unique de l'écorce terrestre

¹⁷ Voir la thèse de Thierry Giordano, Stabiliser la facture alimentaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier : la coordination des politiques d'aide alimentaire, INRA, CIRAD, Montpellier, octobre 2001.

¹⁸ Voir Kirk R. Smith, "The risk transition and developing countries", p. 148-172 in Kasperson et Kasperson, *Global Environmental Risk*, op. cit.

¹⁹ Voir le rapport établi par la compagnie de réassurance Swiss Re, *Opportunities and risks of climate change*, cité par *The Financial Times*, 18 juillet 2002. N'oublions pas que les grandes compagnies de réassurance ont des équipes de spécialistes, climatologues, géophysiciens et autres qui fournissent des études dont la qualité n'a rien à envier à celles du milieu universitaire.

²⁰ Il s'agit d'un nuage chargé de pollution qui se forme dans le ciel en Asie du Sud et de l'Est et peut atteindre jusqu'à trois kilomètres d'épaisseur. Parce qu'il modifie le régime des pluies et la température au sol, ses répercussions sont considérables pour l'agriculture (la culture du riz est menacée). Il recouvre, en particulier, les plus hauts sommets de l'Himalaya et surplombe une grande partie de l'Océan indien. Ses effets sur la santé humaine sont à redouter. Voir le récent rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement, *The Asian Brown Cloud : Climate and Other Environmental Impacts*, UNEP/ Centre for Clouds, Chemistry and Climate, 12 août 2002.

²¹ Voir Dominique Bourg et Jean-Louis Ermine, "Les risques technologiques : un essai de typologie", *Les Cahiers du PROSES*, n°4, Paris, Sciences-po, p. 12-13.

occupée par la vie ”.²² Ils se construisent lentement, de façon d’abord imperceptible. De longues années peuvent s’écouler avant qu’ils soient avérés. Quand les chercheurs commencent à fournir les preuves scientifiques de leur existence arrive alors le temps de la controverse entre spécialistes sur la nature, l’ampleur, le lieu et la temporalité des dommages possibles. L’incertitude est inhérente à la notion de risque. Elle est particulièrement grande s’agissant des risques environnementaux globaux. On ne sait ni où, ni quand, ni comment se produiront les dommages, on sait seulement que les conditions de vie, voire la survie, de millions de gens sont en jeu. Et pendant que se déploient les controverses scientifiques, prétextes à l’inaction politique et à l’endormissement de l’opinion, nonobstant tous les discours sur le “ principe de précaution ”, les conditions se rassemblent d’un changement inéluctable (“ le coup est parti ” disent aujourd’hui les spécialistes du climat. Quoi qu’on fasse, l’accumulation de vapeur d’eau et de Co2 dans l’atmosphère a déjà modifié la pluviométrie et les conditions météorologiques ont changé).

Selon Ulrich Beck, la “ *tendance immanente à la globalisation* ” des risques liés à la modernité engendre un mode de propagation des dangers qui recèle un “ *effet boomerang* ” : “ les risques finissent toujours, tôt ou tard, par atteindre ceux qui les produisent ou en profitent [...] on peut généraliser cet effet de menace et sa logique socialement circulaire : dans le cas des risques liés à la modernisation, on en viendra tôt ou tard à une *entité unique regroupant bourreaux et victimes* [...] On voit très bien que la terre est devenue un siège éjectable qui ne distingue plus entre pauvre et riche, blanc et noir, sud et nord, est et ouest. [Les conséquences de la crise écologique] touchent non seulement la nature, mais aussi la bourse des riches, la santé des puissants. Chez les gens bien informés, quelle que soit leur sensibilité politique, les discours angoissés, apocalyptiques sont légion ”.²³

L’un des exemples qu’il donnait à l’appui de sa démonstration en 1986 fait aujourd’hui l’objet d’un débat aigu dans l’Union européenne et sert d’arrière-plan à la réforme de la politique agricole commune: “ L’agriculture industrielle intensive encouragée par des subventions qui se chiffrent en milliards ne se contente pas de faire grimper de façon dramatique, dans les villes lointaines, la quantité de plomb présente dans le lait maternel et l’organisme des enfants. Elle mine également de diverses façons la base naturelle de la production agricole elle-même : la fertilité des champs diminue, on voit disparaître des animaux et des plantes dont l’existence est indispensable, les risques d’érosion du sol augmentent ”²⁴.

Si rien ne change rapidement dans les comportements, le diagnostic de Beck a toutes les chances de se vérifier dans un avenir plus ou moins proche. Pour l’instant, cependant, “ l’effet égalisateur ” des risques n’est pas en vue. Au contraire, les risques environnementaux approfondissent les inégalités et en créent de nouvelles, à l’intérieur des pays et entre les pays. Toutes les sociétés ne sont pas exposées aux risques environnementaux de la même façon, toutes ne sont pas également vulnérables. Le même changement environnemental (la même augmentation des jours d’ensoleillement, la même augmentation des précipitations dans l’année, le même nombre d’hectares déboisés) n’aura pas le même effet dans un pays pauvre et déstructuré et dans un pays riche et développé disposant d’ “ amortisseurs ” pour aider les

²² Wladimir Vernadsky, savant russe à qui l’on doit le concept de biosphère. Son livre fondamental a été publié à Moscou en 1926. Par bonheur, une nouvelle édition de la traduction française vient de paraître, précédée d’une préface de Jean-Paul Deléage, *La Biosphère*, Paris, Points Seuil, 2002.

²³ Ulrich Beck, *La société du risque*, *op. cit.*, p. 67-69, italiques dans le texte.

²⁴ *Ibid.*, p. 68. En cet automne 2002, ce ne sont pas les apiculteurs européens qui démentiront Ulrich Beck sur ce point: leurs ruches disparaissent les unes après les autres. Les abeilles sont tuées par un pesticide bien identifié, le Gaucho, mais aussi par les matériaux toxiques contenus dans les boues d’épandage pulvérisées dans les champs. Elles meurent sur les fleurs de tournesol (chose vue). Cette année, la récolte de miel est inexistante. Plusieurs récolteurs vont devoir cesser leur activité et grommellent, furibonds, à l’adresse de leurs voisins agriculteurs : “ ils vont voir maintenant pour la pollinisation de leurs champs... ” (entendu par l’auteur).

citoyens à s'adapter aux nouvelles conditions et à supporter les dommages immédiats. Plus que les facteurs physiques et géographiques, ce sont les données économiques et socio-politiques qui déterminent le degré de vulnérabilité au risque, mesuré selon la capacité d'une société à continuer de fonctionner à peu près normalement en dépit des perturbations dans son environnement et selon sa capacité à se remettre des dommages que subit cet environnement.²⁵ Selon les compagnies de réassurance, si les désastres naturels sont de plus en plus nombreux et de plus en plus coûteux, les raisons s'en trouvent dans la concentration des populations dans des villes de plus en plus grandes (et souvent situées dans des zones à risque sismique), dans la fragilité des sociétés modernes, dans la pression sur les écosystèmes (déboisement, exploitation de type minier) autant que dans la dégradation accélérée des conditions naturelles qui, pour ces compagnies, ne fait aucun doute. Le secteur des banques et de l'assurance n'est pas le dernier à s'inquiéter du changement climatique et des risques technologiques et à demander instamment aux gouvernements de prendre des mesures politiques pour en réduire l'impact. (Selon un témoignage que nous avons entendu mais que nous n'avons pas vérifié, Munich Re serait en train de provisionner en prévision de dommages probables causés par les OGM par rapport auxquels, s'ils se produisaient, l'affaire du sang contaminé serait une vétille.)

Le risque environnemental global se manifeste au point d'articulation de conditions naturelles et de spécificités sociales. Le niveau de développement économique, la démographie, l'organisation administrative, le système de prise de décision, déterminent en grande partie son intensité. S'agissant, par exemple, du risque de pénurie alimentaire, l'un des effets les plus anciens et les plus redoutés des calamités naturelles, Amartya Sen a clairement démontré, dans les années 1980, que la famine pouvait survenir sans qu'il y ait un déclin absolu de la disponibilité en ressources alimentaires. Dans l'apparition des crises alimentaires, la variable déterminante n'est pas la variable naturelle mais un ensemble de processus économiques et sociaux qui conduisent une population à ne plus avoir droit à l'accès à la nourriture²⁶.

Les effets géopolitiques des risques environnementaux globaux commencent à être envisagés. Dans plusieurs pays, la menace est prise très au sérieux. Au Canada, par exemple, on s'inquiète de la fonte du permafrost et de l'éventualité que disparaisse toute une partie du territoire. Que deviendraient alors des populations qui n'ont jamais eu comme horizon que les terres gelées de l'Arctique ? La même inquiétude s'exprime dans les petites îles du Pacifique sud où, selon des rumeurs persistantes, des préparatifs de transport massif de la population des îles Tuvalu et Kiribati vers la Nouvelle-Zélande seraient en cours. Ces rumeurs sont probablement non fondées, mais elles en disent long sur l'angoisse des populations. En Amérique du Nord, Europe du Nord, Angleterre, la notion de " sécurité environnementale " commence à se répandre²⁷. Elle amène à observer les *hot points*, ces endroits où les dégradations de l'environnement pourraient entraîner des conflits violents, civils ou internationaux. Jusqu'à présent, la tendance des observateurs est de considérer peu probable le déclenchement de conflits armés entre Etats dus uniquement à la raréfaction des ressources renouvelables, forêts, poissons, terres agricoles. Même l'eau, dont il est souvent dit qu'elle

²⁵ Les concepts de vulnérabilité et de résilience sont essentiels en écologie. La vulnérabilité est le terme général pour envisager le degré de sensibilité d'un système aux changements, à leurs effets néfastes et bénéfiques. La résilience désigne la capacité d'un système à absorber l'impact d'un changement et à récupérer, elle est proche de la notion de résistance ou de persistance qui désignent la capacité de continuer à fonctionner sans s'éloigner d'un certain point d'équilibre. Sur l'importance de ces notions pour l'analyse du risque environnemental global voir Kaspersen *et al.*, *op. cit.*, p. 24-25, 201 et suiv.

²⁶ Amartya Sen, *Poverty and famine: An essay on entitlement and deprivation*, Oxford, Oxford University Press, 1981.

²⁷ Pour un aperçu, on peut se rapporter à notre article, " Risques planétaires et sécurité environnementale ", *Esprit*, mai 2001, p. 133-141

sera l'objet de nouveaux conflits dans ce siècle, ne semble pas être, à elle seule, un facteur déclencheur de conflit armé. Selon les spécialistes, un contentieux hydrique peut aggraver des tensions, être le révélateur d'antagonismes profonds, il est peu probable qu'il soit la cause première d'un conflit international. En revanche, les changements environnementaux sont facteurs de troubles sociaux menaçants pour les institutions, contagieux et dangereux pour la stabilité régionale. Ils peuvent aggraver les conflits identitaires entre habitants d'un même pays, entraîner des rébellions, des déplacements de populations, des conflits entre réfugiés et groupes locaux, des changements démographiques brutaux dans les pays de destination.²⁸ Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le nombre de personnes déplacées pour fuir un environnement hostile s'élèverait déjà à 25 millions. Selon le GIEC, en 2050, jusqu'à 150 millions pourraient avoir fui leur région détruite par l'érosion du sol et la hausse du niveau des océans. Un cas souvent évoqué est celui du Bangladesh menacé de disparaître sous la montée du niveau de la mer et la probabilité que des déplacements massifs de populations vers l'Inde du Nord-Est viennent déstabiliser toute une région déjà fragile.

La possibilité est bien réelle que les crises écologiques multiplient les " Etats faillis " (*failed states*), ceux qui sont ravagés par des conflits internes et des désordres de toute nature et qu'une sécheresse prolongée ou des inondations dévastatrices (et parfois les deux) vont précipiter dans une complète désolation. L'avenir du continent africain de ce point de vue est particulièrement préoccupant.

La plus grande inégalité, et la plus grande injustice, est celle que la pression sur les milieux naturels a creusée entre des sociétés du Sud exposées à des risques globaux qu'elles n'ont pas créés, et qu'elles affrontent avec des moyens de prévention et d'adaptation quasiment inexistantes, et les pays du Nord qui sont à l'origine de ces risques. Ces derniers continuent d'émettre la majeure partie des gaz responsables de l'effet de serre, développent des techniques aux conséquences imprévues dommageables à l'échelle mondiale, poursuivent un mode de développement destructeur de la nature qu'ils proclament eux-mêmes non universalisable ... et donnent des leçons de bonne conduite. L'exigence d'équité attachée à la notion de développement durable et la revendication d'une " justice environnementale " qui grandit dans les populations les plus démunies ne sont pas des à-côtés de la négociation environnementale mondiale. Elles sont au cœur du débat international²⁹. Rien ne pourra se faire par la concertation si le fardeau de la lutte contre les risques n'est pas réparti de manière équitable, c'est à dire asymétrique.

La tentation est grande d'escamoter la question de l'équité et de la justice au profit des thèmes favoris de la Banque mondiale et des bailleurs de fonds, la lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance, et de s'en tenir aux thèmes récurrents dans les conférences mondiales : aide au développement, " renforcement des capacités ", *empowerment*. Certes, ces sujets ont toute leur pertinence dans les discussions sur le développement durable, la gestion des sociétés est déterminante pour dans l'avenir de l'environnement. Mais l'inscription de ces points à l'ordre du jour permet aussi d'éviter de parler directement de l'écologie, de distraire l'attention des offenses que les pays riches ont fait subir à la nature depuis plus de 150 ans et de leur responsabilité insigne dans la création des risques pesant aujourd'hui sur la planète.

Une réponse éclatée

Le risque environnemental global est un phénomène si considérable, si nouveau dans l'histoire des hommes, qu'il demanderait pour être pleinement appréhendé de l'audace, de l'innovation, de nouveaux cadres de pensée. Mais, devant l'énormité des forces qui ont été

²⁸ Voir les travaux de Thomas Homer-Dixon, en particulier *Environment, scarcity and violence*, Princeton, Princeton University Press, 1999.

²⁹ Voir A. Agarwal, S.Narain et A. Sharma, *Green politics*, New Delhi, Centre for science and environment, 2001 ; Laurence Tubiana, *Environnement et développement*, Paris, La Documentation française, 2001.

libérées, des menaces qui se profilent et des mesures qui seraient nécessaires, la raison politique s'égaré et choisit l'esquive. Les intellectuels organiques et conseillers de tous poils ne font pas mieux. Les discours d'autojustification sur les " biens publics globaux " sont en pleine floraison mais les " maux publics mondiaux " engendrés par la modernité restent indicibles. Seraient-ils effrayants au-delà de toute représentation ?

Certes, l'articulation complexe des différentes échelles, d'espace, de temps, de vulnérabilité rend très difficile de maîtriser sur le plan conceptuel, et plus encore sur le plan pratique, l'enchaînement des causes et des effets dans la crise écologique³⁰. Entre l'action et ses conséquences, tant d'éléments interviennent que la responsabilité se dilue : " la société est devenue un laboratoire où personne n'est responsable du résultat des expériences " souligne Ulrich Beck³¹. Le poids de l'incertitude ajoute à l'indécidabilité. Une abondante littérature théorique sur le risque, sur la décision, sur le principe de précaution en a montré les données et les conséquences.³² L'écopolitique mondiale se trouve devant une aporie connue: les enjeux sont élevés, les décisions à prendre sont urgentes mais les faits sont incertains et les valeurs sont en discussion³³. Donc chacun se replie sur ce qu'il connaît : la gestion du risque au cas par cas, les logiques d'assurance et les procédures technocratiques. Chaque aspect du risque environnemental global est décomposé selon des considérations bureaucratiques et chaque ministère monte sur la scène internationale pour traiter le risque particulier relevant de sa compétence, avec le sain esprit de compétition qui prévaut entre administrations. La démarche est rassurante et donne l'illusion de l'action. Pour ces " gestionnaires du risque " chacun des risques dont ils s'occupent est un défi administratif coupé du contexte global qui l'a engendré : " la sérénité raisonnable et comptable des gestionnaires du risque participe de cette étonnante capacité de l'humanité de se résigner à l'intolérable " ³⁴.

Pour être bien réelles, ces pathologies de la responsabilité et de la décision n'expliquent pas tout. Le refus de penser politiquement le risque environnemental global exprime l'impossibilité radicale de mettre en cause l'extension toujours plus poussée du pouvoir de l'homme sur la nature et de s'interroger publiquement sur les finalités de cette puissance démesurée.

Refus de la nature et dissonances cognitives

Quel homme politique en quête d'un grand destin national oserait parler longuement de la nature ? Dans le meilleur des cas, le mot fait sourire. Il évoque des rêveries rousseauistes et des utopies mièvrées. Le plus souvent, il est accueilli avec une véritable hostilité, accusé de porter une idéologie conservatrice, ennemie du progrès, fascisante. Il n'est accepté que s'il est prononcé par des populations " primitives " dont la plainte (parfois apocryphe) réveille la nostalgie des grands mythes et de l'innocence perdue.

³⁰ Question développée par Jean-Pierre Dupuy qui y voit une explication de l'impuissance du conséquentialisme dans la situation nouvelle de globalisation de la menace qui est la nôtre, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002, p. 155 et suiv.

³¹ Interview donné au *Monde Economie* à l'occasion de la sortie en français de *La Société du risque*, 20 novembre 2001, p. III : " La globalisation des risques met en lumière l'immense difficulté de l'Etat-Nation à prédire, organiser et contrôler le risque dans un monde de réseaux mondiaux interactifs et de phénomènes hybrides, surtout quand personne ne prend la responsabilité des résultats. La crise de la vache folle en est un rappel explosif. Les décideurs politiques affirment qu'ils ne sont pas responsables ; au mieux, ils " régulent le développement ". Les experts scientifiques disent créer de nouvelles opportunités technologiques, mais ne pas décider de la manière dont elles sont utilisées. Les chefs d'entreprise expliquent qu'ils répondent à la demande du consommateur. C'est est ce que j'appelle l'" irresponsabilité organisée ".

³² On en trouvera les références et une analyse critique philosophique dans Jean-Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé, op. cit.*

³³ Kaspersen, *op. cit.*, p. 181.

³⁴ *Pour un catastrophisme éclairé, op. cit.*, p. 84-85.

Toutes les manifestations répertoriées de la dissonance cognitive s'exercent envers une écologie (et un écologisme) politique dénonçant les risques d'une trop grande transformation de la nature : minimiser la portée de l'information (la résistance d'une partie de l'intelligentsia française à admettre la réalité de l'effet de serre et de la crise écologique mériterait qu'on lui consacre une thèse), oublier cette information (les sols s'épuisent mais on ne veut pas le savoir), et quand cela n'est pas possible l'interpréter de façon à la faire entrer dans des cadres de référence connus (" la crise de l'environnement, c'est un problème de pauvreté "), discréditer les porteurs de l'information en les accusant de fonder leur statut social et leurs ressources financières sur des jérémiades et des prophéties de malheur (les ONG de défense de l'environnement), caricaturer leur pensée pour les faire passer pour des farfelus, talentueux peut-être, médiatiques parfois... mais si loin du monde réel (James Lovelock, Michel Serres).

L'attitude la plus répandue est le refus d'envisager qu'une tragédie majeure due à l'action des hommes sur la nature soit probable ni même possible. Le risque environnemental global est si dérangeant que même ceux qui ont toutes les raisons de savoir qu'une catastrophe va se produire ne croient pas qu'elle va se produire. Que l'espèce humaine se soit engagée dans une " évolution destructrice " n'est tout simplement pas crédible³⁵.

Lorsqu'une pensée neuve bouscule les schémas ordinaires, on extrait une ou deux citations de quelques auteurs extrémistes pour les présenter comme la quintessence du message, le procédé est connu. Cela évite de réfléchir plus avant et permet de beaux succès de librairie comme celui que s'est taillé Luc Ferry en choisissant des morceaux de citations particulièrement excessifs de la *deep ecology* pour discréditer l'ensemble de la réflexion sur la nature et la présenter comme " le " nouvel ordre prôné par de dangereux dogmatiques³⁶. Ou bien l'on prend quelques exemples de prévisions pessimistes qui ne se sont pas vérifiées (la " bombe démographique ") pour réfuter d'un coup l'ensemble des signaux d'alerte et mener croisade contre leurs auteurs. Là encore, le succès de librairie est garanti³⁷.

Dans le monde scientifique, l'acceptation de la nature comme objet des sciences sociales s'est faite lentement, notamment en France. Jusqu'à une période récente, le double héritage de la pensée cartésienne et de la philosophie des Lumières conduisait à considérer l'homme et la nature comme deux réalités séparées. Les sciences de l'homme n'avaient pas à traiter des choses dont le principe de génération n'est pas humain. Lorsque s'est développée la science de l'écologie, consacrée à l'économie des organismes vivants³⁸, à leurs modes de vie et leurs relations avec leur milieu, sociologues et politistes ont considéré avec suspicion cet objet qu'ils n'avaient pas construit et qui posait la problématique des interactions en termes inédits³⁹.

Serge Moscovici fut un des premiers à considérer, du point de vue de la sociologie, " le bouleversement de la conception de la nature léguée par le passé ". Dès lors que le progrès scientifique et technique avait le pouvoir " d'exterminer la vie, d'éliminer les hommes " et que la civilisation moderne déchaînait des forces qu'elle ne maîtrisait plus, se posait la question de l'aspect social du rapport des hommes avec les autres espèces et les forces matérielles. La question naturelle devenait la question principale de notre époque. Lorsque Serge Moscovici a publié son *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, en 1968, puis *La société contre nature* en 1972, ses travaux ont été accueillis avec étonnement par la communauté scientifique et intellectuelle. Il se souvient : " On ne voyait pas la nature.

³⁵ Ces formulations sont empruntées à Jean-Pierre Dupuy qui développe longuement le thème " savoir n'est pas croire ", *op. cit.*, p. 84, p. 129 et suiv. Serge Moscovici parle d'une " cécité tranquille ".

³⁶ Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique, l'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset, 1992.

³⁷ Bjørn Lomborg, *The Skeptical Environmentalist*, Cambridge University Press, 2001. L'ouvrage s'est attiré une virulente réponse d'un collectif de scientifiques américains dans *Scientific American*, janvier 2002.

³⁸ Le mot a été inventé par le physicien allemand Ernst Haeckel en 1866.

³⁹ Berbard Kalaora, " Les sciences sociales et l'environnement en France ", p. 135-152 in : *Environnement et énergie : mentalités et politiques comparées France-Allemagne*, Paris, Comité de la prospective d'EDF, 1997.

Comme si elle n'existait pas. En tout cas, on ne s'en souciait pas pour sonder ses limites, reconnaître sa présence, ressentir à quel point nous étions devenus vulnérables [...] Le concept même de nature était expulsé de la science, et le mot comme la chose étaient tabous. Un tabou dont étaient exempts les artistes, les jardiniers et les enfants⁴⁰. Il n'est pas certain que les choses aient beaucoup changé.

Une idée très en vogue est que la nature n'existe plus. Elle a été travaillée, modelée, façonnée par l'homme, artificialisée au point que " Le faire se substitue à l'être, la nature devient plus ce qu'on invente que ce que l'on explore " ⁴¹. Bruno Latour prétend que " l'écologie politique ne saurait conserver la nature ". En 1991, il montrait la série de paradoxes engendrés par la multiplication d' " objets hybrides " ou " quasi-objets " qui faisaient craquer l'appareil critique de la modernité : " Peut-être le cadre moderne eût-il pu tenir encore quelque temps si son développement même n'avait établi un court-circuit entre nature d'un côté et les foules humaines de l'autre. Tant que la nature était lointaine et dominée elle ressemblait encore vaguement au pôle constitutionnel de la tradition. Elle semblait en réserve, transcendante, inépuisable, lointaine. Mais où classer le trou de l'ozone, le réchauffement global de la planète ? Où mettre ces hybrides ? Sont-ils humains ? Humains puisque c'est notre œuvre. Sont-ils naturels ? Naturels puisqu'ils ne sont pas de notre fait. Sont-ils locaux ou globaux ? Les deux " ⁴². En 1999, le philosophe tirait jusqu'au bout les conséquences de cette " intime fusion par laquelle s'effacent les traces des deux composantes de la nature et de la société " ⁴³ et déclarait nécessaire de se défaire complètement de la notion de nature : " Nous n'assistons pas à l'irruption de questions de nature dans les débats politiques mais à la multiplication des objets chevelus, que plus rien ne peut limiter au seul monde naturel, que rien justement ne peut plus naturaliser " ⁴⁴.

Le concept d'environnement permet opportunément d'éluder la polémique. Défini comme " l'ensemble des milieux naturels ou artificialisés dans lesquels l'homme s'est installé, qu'il exploite et qu'il aménage, ainsi que l'ensemble des milieux non anthropisés nécessaires à sa survie " ⁴⁵, ce concept flou peut servir aussi bien à ceux qui jugent la notion de nature encore utile pour penser la part de transcendance et de mystère dont les hommes ont besoin pour " réenchanter le monde ", qu'à ceux qui la refusent. Un économiste de l'environnement, Olivier Godard, considère par exemple l'environnement comme une figure de hiérarchie enchevêtrée qui change de niveau selon qu'il est soumis à l'homme ou qu'il s'impose comme une contrainte indépassable.

A peine inscrite sur l'agenda mondial, la question des rapports de l'homme avec son milieu a été ramenée au rang de variable quelconque dans la sociologie ordinaire des relations internationales. La définition de l'écopolitique mondiale donnée par Philippe Le Prestre le montre bien qui " fait non seulement référence à l'ensemble des dimensions politiques de l'identification et de la résolution des questions environnementales, mais, plus particulièrement, aux tentatives des acteurs internationaux d'imposer leur définition de la

⁴⁰ Serge Moscovici dans un très belle conférence intitulée " Ecologie et écologisme " prononcée à Ravenne en septembre 2000 lors de la remise du prix d'écologie Cervi Ambiente. Texte publié dans *De la nature, op. cit.*, p. 190.

⁴¹ François Dagognet, *Nature*, Paris, Vrin, 1990, p. 163, cité par Catherine et Raphaël Larrère qui réfutent vigoureusement cette thèse dans *Du bon usage de la nature*, Paris, Aubier, 1997, p. 154-157.

⁴² Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1991.

⁴³ *Ibid.*, p. 73.

⁴⁴ Pour comprendre cette expression, il faut se rapporter à la notion de production des risques attachés aux objets de U. Beck pour qui " un attachement risqué, c'est un objet "chauve " auquel s'ajoutent enfin ses risques associés, ses producteurs, ses consommateurs, son cortège d'affaires et de mise en cause juridique. Bruno Latour, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999, p. 309.

⁴⁵ Définition retenu par le CNRS dans ses programmes de recherche sur l'environnement.

sécurité concernant la nature et la qualité de vie des populations ”⁴⁶. Dans les discussions internationales, les partenaires jouent le jeu classique de la coopération/affrontement sans affronter la question essentielle : quel type de nature la mondialisation engendre-t-elle ? Quel type de nature souhaiterions-nous avoir ? quels coûts serions-nous prêts à assumer pour y parvenir ?

On voit grandir la prise de conscience d'une double vulnérabilité, celle de l'espèce humaine avec des problèmes d'adaptation à un environnement naturel, biologique et génétique en transformation accélérée, celle de la biosphère avec des perturbations chimiques et biophysiques sans précédent. L'idée chemine que la nature n'est pas extérieure à l'homme et que “ l'histoire naturelle de l'homme se transforme en une histoire humaine de la nature ”⁴⁷. Mais on continue à avoir peur des mots. On ne parle pas de la nature mais du développement durable, notion molle s'il en est, qui doit son succès au fait qu'elle englobe tout et a perdu rapidement sa dimension critique.

Le glissement sémantique dans l'intitulé des grandes conférences de l'ONU est éloquent : premier Sommet mondial, Stockholm, 1972 : *Sommet sur l'environnement humain* ; deuxième Sommet mondial, Rio, 1992, *Sommet sur l'environnement et le développement* ; troisième Sommet mondial, Johannesburg, 2002, *Sommet sur le développement durable*. Même la notion, pourtant bénigne, d'environnement a disparu du Sommet de la Terre. Quant à l'approche en terme d'écodéveloppement avancé lors du premier sommet, qui posait sérieusement la question de la compatibilité d'une gestion équilibrée de la nature avec les modes de production et de consommation du monde industrialisé et montrait à quelles conditions on pourrait y arriver, elle est tombée dans l'oubli, balayée par les USA qui n'en voulaient pas⁴⁸.

Quand les Etats se défaussent sur les acteurs privés

Les optimistes considèrent qu'une écopolitique mondiale commence à se dessiner autour de quelques principes : l'environnement mondial est une “ préoccupation commune de l'humanité ”, l'action des générations présentes ne doit pas hypothéquer la liberté d'action des générations futures, la responsabilité doit être “ partagée mais différenciée ”, la réduction de la pauvreté est une condition indispensable du développement durable et les pays riches doivent y contribuer, il faut éliminer les modes de production et de consommation non durables, pratiquer la prévention et la précaution. Ces principes forment le socle d'une éthique environnementale, ce qui n'est pas négligeable. Permettent-ils de fonder une véritable politique internationale de prévention et de gestion des risques mondiaux ? Il est permis d'en douter.

La formule sur “ L'élimination de modes de production et de consommation non durables ” que l'on retrouve dans les textes internationaux est une formule générale sans aucune portée. Dès que l'on entre dans des domaines précis, l'agriculture ou l'énergie, sa vacuité est évidente. Le principe de précaution est inscrit dans nombre de législations nationales et d'accords internationaux mais il n'est toujours pas admis comme principe de droit international. Son utilité est perpétuellement mise en cause (et les universitaires ne sont pas les derniers à critiquer le concept⁴⁹). A Johannesburg, les USA ont réussi à faire

⁴⁶ Philippe Le Prestre, *Ecopolitique internationale*, Montréal, Guérin éd., 1997, p. XXVII.

⁴⁷ *Ibid*, p. 191.

⁴⁸ Voir Ignacy Sachs, *L'écodéveloppement*, Stratégies pour le XXIème siècle, Paris, Syros, 1997.

⁴⁹ Voir François Ewald, Christian Gollier, Nicolas de Sadeleer, *Le principe de précaution*, Paris, PUF, 2001 ; Olivier Godard (dir.), *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*”, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997 ; Christine Noiville, “ Le principe de précaution : quelles perspectives d'avenir ”, *Enjeux et politiques de l'environnement*, Cahiers français n°306, *op. cit.*, p. 36-42.

reconnaître qu'il s'agissait d'une " approche " et non d'un " principe ", ce qui diminue encore les chances de voir la précaution admise comme principe juridique opposable devant l'OMC par des Etats soucieux de ne pas voir arriver sur leur territoire des produits qu'ils considèrent nocifs pour la santé publique (bœuf aux hormones, OGM, en particulier). La liberté du commerce l'emporte de loin sur les préoccupations environnementales. Un haut fonctionnaire européen aurait déclaré à Johannesburg : " L'environnement et le commerce sont deux systèmes de valeur séparés ". La citation indique bien où sont les priorités⁵⁰. Quant à l'environnement " préoccupation commune de l'humanité ", Georges Bush Junior en fournit une vivante illustration ... par l'absurde.

Face au risque global, les Etats sont bien en peine de définir collectivement une politique. Leur réponse, là où elle existe, concerne leur territoire national et s'inspire d'une démarche de type assurantiel⁵¹: il n'est pas certain que le danger se réalise, alors pratiquons la politique du " sans regret " et attendons de voir, nous compenserons les dommages lorsqu'ils se seront produits. Dans cette démarche, les compagnies d'assurance se voient donner une place essentielle. Leur rôle est capital dans la mise en évidence des nouveaux risques, leur évaluation et leur traitement. Les études des risques et du danger sont en plein essor au point d'avoir engendré une nouvelle discipline : la cyndinique⁵².

L'approche statistique et probabiliste qui domine ces études en est arrivée à dominer la façon d'appréhender l'avenir de la planète. On fait l'inventaire et l'évaluation des risques (*risk assessment*), on surveille leur développement (*risk monitoring*), on gère leur évolution (*risk management*). La vision est principalement économique : une inondation du Val-de-Loire coûterait cinq milliards d'euros, une crue comparable à celle de 1910 en Ile-de-France coûterait huit milliards d'euros, le réchauffement climatique coûtera le prix d'une guerre, X points de PIB " c'est supportable " (sic). Et lorsque l'on demande aux économistes qui font ces calculs comment ils chiffrent la ruine du " monde vécu " que défendait André Gorz⁵³, c'est à dire " des habitudes, des normes et des conduites allant de soi, grâce auxquels les individus peuvent comprendre et assumer leur insertion dans le monde qui les entoure ", comment ils calculent la détresse morale liée à la perte de cette " culture du quotidien ", ces experts répondent que cela ne relève pas de leur compétence. Ils ont raison. La difficulté est que personne dans les cercles dirigeants ne se dit compétent pour cela.

Faute d'une présence forte des Etats, les ONG et les entreprises se retrouvent dans le rôle de principal " allocataire des valeurs ". Leur statut privé leur permet d'intervenir partout sans être taxées d'ingérence et leur comportement sur le terrain influence directement les dynamiques locales. Dans beaucoup de domaines, la dialectique coopération/affrontement se déplace de l'échiquier interétatique vers ce nouvel échiquier transnational : le cas de l'affrontement sur la déforestation en est un bel exemple.

Crise écologique : crise politique

Quelle que soit leur importance, les acteurs privés ne pourront pas résoudre à eux seuls la triple crise révélée par la crise écologique.

Crise intellectuelle tout d'abord. Les tenants de la soutenabilité faible soutiennent que le capital artificiel produit et reproduit par l'homme pourra indéfiniment se substituer au capital

⁵⁰ Rapporté par *Le Monde*, 30 août 2002.

⁵¹ Sur la naissance de la société assurantielle, voir les travaux de François Ewald, *L'Etat Providence*, Paris, Grasset, 1986.

⁵² Georges-Yves Kerven et Patrick Rubise, *L'archipel du danger. Introduction aux cyndiniques*, Paris, Economica, 1991 ; Patrick Lagadec, *Le risque technologique majeur. Politique, risque et processus de développement*, Paris-Oxford, Pergamon Press, 1981.

⁵³ Cité par D. Bourg, " De l'écologie à l'écologie politique ", art.cit. , P. 45

naturel épuisable et que l'avancée de la technologie permettra de répondre aux risques environnementaux. Cette croyance dissuade de s'engager dans des efforts coûteux aux effets incertains. Elle est au cœur de la politique américaine. Pourtant, la science et la technique sur lesquelles étaient fondés tous les espoirs de progrès pendant deux siècles sont aujourd'hui mises en procès, souvent par les scientifiques eux-mêmes. Les risques environnementaux globaux sont vus comme des risques engendrés par une société industrielle dans laquelle la technique a remplacé la science : les moyens se développent toujours davantage mais les fins sont perdues de vue, la barbarie nous guette⁵⁴. " Le progrès est en procès " ⁵⁵ et avec lui le sens de la modernité.

Crise de légitimité ensuite. Les menaces qui pèsent sur le " monde vécu ", sur l'air que l'on respire, les mets que l'on consomme, les paysages que l'on aime, ces menaces poussent à désigner des responsables : les agriculteurs pollueurs, les industriels du bois pilleurs de forêts tropicales, le lobby du charbon et celui du pétrole... et par-dessus tout, les " experts " ces figures lointaines et omniprésentes qui décideraient de notre cadre de vie et du sort de la planète. Dans le domaine de l'environnement, comme dans le domaine économique et social, les responsables politiques se montrent incapables de maîtriser les grandes tendances, n'y d'en infléchir le cours ni d'en expliquer le sens.

Crise d'identité enfin. La mondialisation, et particulièrement la mondialisation du risque, renforcent les phénomènes de défense ou de réinvention des particularismes. Face aux dégradations de l'environnement quotidien sous l'effet de la logique du marché, de la productivité, des exigences de rentabilité financière, les José Bové et autres manifestations du refus d'une mondialisation anonyme et homogénéisante ont un bel avenir.

Les questions auxquelles devraient s'adresser la politique sont redoutables. Il s'agit ni plus ni moins que de redonner du sens à l'artificialisation accélérée de la nature. Pourquoi ce processus et jusqu'où voulons-nous aller dans la prise de risque ? Et si l'on doit ralentir la course, quelles populations, quelles espèces, quelles ressources souhaitons-nous préserver, sur la base de quelles exigences morales ? (le " qui et combien sommes-nous ? et comment pouvons-nous vivre ensemble " de Bruno Latour). Comment répartir le coût de l'effort, sur le plan interne et sur le plan international. Et qui en décidera ? De nouvelles formes de participation sont à mettre en place au niveau international comme au niveau interne.

En dernière analyse, plus qu'une question technique, la gestion du risque environnemental est une question philosophique, voir métaphysique. Elle oblige à affronter l'immanence et la transcendance. Les raisonnements les plus sophistiqués n'y pourront rien : il est possible que la nature n'existe plus parce que l'homme l'a modelé à sa guise mais elle a existé sans lui, l'inverse n'est pas vrai.

⁵⁴ Ce qu'analysait bien le beau livre de Michel Henry, *La Barbarie*, Paris, Grasset, 1987.

⁵⁵ Titre d'un ouvrage de Daniel Boy, *Le progrès en procès*, Paris, Presses de la Renaissance, 1999.